

## REGLEMENT EPS ANNEE 2019/2020

L'EPS est une activité enseignée à l'école au même titre que toutes les autres disciplines. C'est pourquoi certaines exigences devront être respectées.

### 1) TENUE DE SPORT OBLIGATOIRE

- Obligation de chaussures de sport **propres** type running tirées du sac les activités se tenant au gymnase Ste barbe
- Les chaussons de sport sont fortement conseillés (pas de charentaises!!) pour l'escalade et la gymnastique .
- sweat ou tee-shirt sans capuche
- Short, cycliste, survêtement à taille élastique (pas de bouton ni de fermeture éclair)
- vêtement imperméable pour les activités extérieures : athlétisme/course d'orientation/vélo

### 2) HYGIENE DE L'ENFANT

- Cheveux attachés pour les filles
- Pas de bijoux
- Hygiène corporelle minimum

### 3) REGLES DEONTOLOGIQUES

- Respecter l'autre, l'enseignant, les camarades de classe, l'intervenant d'EPS
- Surveiller son langage, pas de grossièreté
- Respecter les consignes de sécurité
- Respecter et accepter les règles du jeu
- Attitude générale ne pas cracher, pas de violence

### 4) OUBLI de LA TENUE/**COMPORTEMENT**

Nous vous rappelons que seul un certificat médical ou un mot des parents permettent une dispense pour l'enfant. La pratique de l'EPS n'est pas une option mais une discipline obligatoire. L'élève n'est pas habilité à décider lui-même s'il peut ou pas pratiquer.

**La tenue** : l'élève a le droit à 1 joker « oubli de la tenue » avec prêt de matériel (chaussons, jogging). Au bout du 2 ème oubli, l'élève sera dispensé toute une séance. Si cela se reproduit, l'enseignant prendra contact avec le responsable légal de l'enfant pour rappeler l'obligation d'avoir la tenue de sport.

Pour des raisons de sécurité, il est impossible pour l'enseignant et pour l'éducateur sportif, de surveiller les enfants qui pratiquent et ceux qui sont dispensés se trouvant assis sur les gradins. C'est pourquoi, pour les ATER, les élèves dispensés (tenue/comportement/blessé) devront rester à l'école sous la surveillance d'un autre enseignant. Si cela n'est pas possible au sein de l'école, nous demandons aux enseignants de donner aux élèves un travail écrit à faire en lien avec l'activité au gymnase.

**Merci par avance de diffuser ce règlement à tous les élèves**